



## **Déclaration Liminaire Intersyndicale DDFIP 91 de la Formation Spécialisée du CSA du 13 mai 2024**

Les représentants des personnels FO, CGT et Solidaires Finances Publiques de l'Essonne, ont décidé de ne pas siéger en première convocation à la Formation Spécialisée du CSA du 13 mai 2024 initialement prévue le 15 mai 2024.

La date a été modifiée par décision unilatérale de la DDFIP de l'Essonne, sans consultation des représentants des personnels, via un mail comprenant uniquement la modification du calendrier des instances.

La raison de ce boycott ne devrait pas vous surprendre, nous dénonçons fermement et collectivement le mépris que vous manifestez pour le dialogue social et le plus profond irrespect dans lequel vous tenez les représentants des personnels.

La convocation avec l'ordre du jour a été transmise le lundi 29 avril 2024 sans les documents de travail.

Le jeudi 2 mai 2024 à 7h40, les représentants des personnels vous demandaient de leur transmettre les documents de préparation afin de pouvoir les examiner et les analyser et leur permettre de remplir dans les meilleures conditions leurs obligations résultant de leur mandat.

Les documents ont été transmis le vendredi 3 mai 2024 à 15h45, sans même vous préoccuper du respect d'un délai raisonnable permettant aux élus de travailler dans des conditions décentes le sujet.

L'article 3 du Règlement Intérieur du comité social d'administration de la Direction de l'Essonne stipule « ***Les convocations ainsi que l'ordre du jour et les documents qui s'y rapportent sont adressés aux membres par voie électronique au moins quinze jours avant la date de la réunion et au plus tard 8 jours avant en cas d'urgence*** ».

Pour rappel, la semaine précédant la Formation Spécialisée du 13 mai, ne comporte que 2 jours ouvrés. La majorité des représentants des personnels ne sont pas des permanents. Ils sont présents dans les services, dans les plannings où ils travaillent. Mais cela, nous avons bien compris que vous vous en moquez.

Nous avons également un accord de principe concernant la programmation des instances qui devaient débiter le matin au vu des ordres du jour chargés : là encore aucun respect de vos engagements.

Cette gestion dans l'urgence ne serait-elle pas le reflet de la volonté de la DDFIP de l'Essonne de traiter certains sujets de manière verticale et descendante faisant fi de toute concertation ?

Dans ces conditions et devant cette attitude, les représentants des personnels FO, CGT et Solidaires Finances Publiques de l'Essonne refusent de siéger en première convocation de cette Formation spécialisée du CSA et espèrent que vous entendrez leurs revendications !